

Vous êtes exploitant, employeur ou salarié agricole impacté par la DNCB ?

La MSA Midi-Pyrénées Sud met à votre disposition un **point de contact unique dédié aux crises agricoles** :



Par téléphone : 05 61 65 88 01



Par mail : celluledecrise_agri.blf@mps.msa.fr

Nos dispositifs :



Social



[en savoir plus](#)

- Accompagnement social individualisé et collectif
- Aide au répit (Epuisement professionnel, soutien administratif, aide psychologique...)
- Accès aux droits



Cotisations



[en savoir plus](#)

- Suspension ou arrêt des prélèvements
- Mise en place d'échéanciers de paiement
- Prise en charge partielle des cotisations



Prévention



[en savoir plus](#)

- Les équipes Santé-Sécurité au Travail sont présentes pour répondre à vos questions et peuvent vous aider selon les besoins propres à votre activité.



AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local

Besoin d'une écoute et d'un soutien

Un service d'écoute assuré
par des psychologues 7j/7 et 24h/24 au téléphone et par tchat
en cas de détresse, mal-être, difficultés professionnelles ou/et personnelles